

Démarche : Demande de rattachement des enfants mineurs à l'un ou aux deux parents assurés

Organisme : Caisse nationale militaire de sécurité sociale (CNMSS)

Identité du demandeur

Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	

Formulaire

Cette démarche vous permet de rattacher votre enfant sur la carte Vitale d'un ou de ses deux parents et de choisir le régime de sécurité sociale défini comme :

- **Prioritaire** (parent destinataire des courriers, de la carte Vitale de l'enfant à partir de 16 ans et éventuellement de sa carte européenne d'assurance maladie),
- **Ou secondaire**.

Le rattachement sur la carte vitale des deux parents facilite l'accès aux soins. Cela permet au parent qui emmène l'enfant en consultation d'utiliser sa propre carte Vitale, et d'être remboursé des frais de santé sur son compte bancaire.

Après avoir cliqué sur "Commencer la démarche", si vous êtes affilié à la CNMSS merci de compléter le dossier "Pour vous" en renseignant votre identité.

N° de sécurité sociale de l'assuré militaire

Votre numéro se trouve sur votre carte Vitale.

Date de naissance de l'assuré militaire

Explication

- **Régime prioritaire :** Vous êtes remboursés des frais de santé de l'enfant en présentant votre carte Vitale **et** êtes le parent destinataire des courriers, de la carte Vitale de l'enfant à ses 16 ans, et éventuellement de sa carte européenne d'assurance maladie.

- **Régime secondaire :** Lorsque vous emmenez l'enfant en consultation, vous pouvez utiliser votre propre carte Vitale et être remboursé des frais de santé sur votre compte bancaire.

Pour rattacher votre enfant, vous choisissez la CNMSS comme :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐

Demande de rattachement des enfants mineurs à l'un ou aux deux parents assurés

☐ Régime secondaire

Le deuxième parent est-il affilié à la CNMSS ?

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

N° de sécurité sociale du deuxième parent

Votre numéro se trouve sur votre carte Vitale.

Si vous demandez le rattachement de plusieurs enfants, merci de fournir les pièces justificatives demandées ci-dessous pour chaque enfant.

* **Pour un enfant biologique :** acte de naissance ou livret de famille intégral (pages parents et enfants).

* **Pour un enfant adopté :** document attestant de l'adoption simple ou plénière + acte de naissance intégral.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document d'état civil

Acte de naissance, ou livret de famille intégral (parents et enfants), ou document attestant de l'adoption simple ou plénière accompagné de l'acte de naissance intégral.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et je m'engage à signaler à la CNMSS toute modification.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non